**A l’attention des réseaux économiques**

Madame, Monsieur,

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous sommes en train de vivre, la CCI Hérault est plus que jamais mobilisée aux côtés des entreprises.

La gestion de la crise économique du coronavirus est entrée dans une nouvelle dimension dans laquelle la CCI est amenée à remplir une mission de premier plan.

Depuis le 12 mars, j’ai déployé **une cellule d’appui** sur laquelle l’ensemble des collaborateurs CCI sont mobilisés.

Les membres de cette cellule informent, orientent et accompagnent les entreprises vers les dispositifs mobilisables.

**C’est une véritable « task force » que nous avons déployée :**

- une adresse mail dédiée : [covid19@herault.cci.fr](mailto:covid19@herault.cci.fr) pour les demandes entrantes

- un pool mobilisé sur des appels sortants, chargé de contacter les entreprises avant même qu’elles ne viennent à nous

- une actualisation en temps réel des mesures et évolutions sur le site internet de la CCI Hérault : <http://bit.ly/33qcoQm> (vous trouverez ci-joint les fiches pratiques)

A ce jour, ce sont 5000 entreprises qui ont été accompagnées vers l’ensemble des aides mobilisables à ce jour.

**Mais la** **gravité de la situation nous impose d’aller plus loin.**

C’est pourquoi je suis en lien quotidiennement avec M. le Préfet et l’ensemble de nos partenaires (Banque de France, Région, DIRECCTE, DGFIP, consulaires, syndicats interpro…) afin de faire remonter nos préconisations.

L’accompagnement des entreprises face à la lutte que nous menons contre le covid-19 sera notre priorité pour les mois à venir.

Nous ne lâcherons rien, nous sommes à vos côtés à 200%

**Une chose est sûre : nous ne laisserons aucune entreprise au bord de la route !**

Avec tout mon soutien,

André DELJARRY